

Identification

Identifiant	77SIS08478
Nom usuel	Carrière OLIVO
Adresse	RN7
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	SAINT PIERRE LES NEMOURS - 77431
Caractéristiques du SIS	La société OLIVO a été autorisée initialement à exploiter une carrière de sables et graviers par arrêté préfectoral du 20 février 1976 puis par arrêtés préfectoraux du 22 mars 1988 et 1989.

La société OLIVO a déposé en septembre 1991 un dossier de demande d'abandon en l'état de la partie Sud Ouest de la carrière. L'instruction de ce dossier révèle qu'environ 4 hectares ont été remblayés avec des déchets non inertes par la société ROUSSET.

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 1992, la société OLIVO a été mise en demeure de fournir tout justificatif concernant l'enlèvement des matériaux non inertes et de réaliser des analyses d'eau (piézomètres et plan d'eau).
L'exploitant a justifié de l'enlèvement de 81,5 tonnes de cendres.

Un nouvel arrêté de mise en demeure est pris le 12 janvier 1995 pour retirer tous les remblais constitués irrégulièrement. Ce arrêté est contesté par l'exploitant devant les Tribunaux administratifs.
Dans le cadre de ce contentieux, un expert est nommé et fait appel à la société ANTEA pour déterminer si ces remblais illégaux constituent un risque pour l'environnement. ANTEA remet son rapport le 2 décembre 1996.

Dans ses conclusions, ANTEA précise :

- l'absence de pollution au mercure et au cyanure dans les échantillons de sols prélevés,
- un pollution métallique faible,
- la présence d'hydrocarbures en quantité jugé notable, dépassant ponctuellement le seuil de 1000 ppm,
- la présence qualitative d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de composés aromatiques monocycliques et de composés organohalogénés volatils.

Le rapport conclut au besoin d'effectuer des analyses dans l'eau.

Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	Les premières analyses effectuées sur le plan d'eau et sur les piézomètres remonte à 1990.

Le dernier suivi de la qualité des eaux date d'août 2007 : les résultats des analyses effectuées ne mettent pas en évidence de dépassements des valeurs de constat d'impact pour un usage sensible au droit de l'ensemble des piézomètres pour les différentes substances analysées, à savoir les hydrocarbures totaux, les

hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), le baryum et l'arsenic . Pour le baryum, les concentrations observées sont de l'ordre de 500 µg/l pour une VCI de 700 µg/l.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 676840.0 , 6798043.0 (Lambert 93)

Superficie totale 31317 m²

Perimètre total 1773 m

Liste parcellaire cadastral

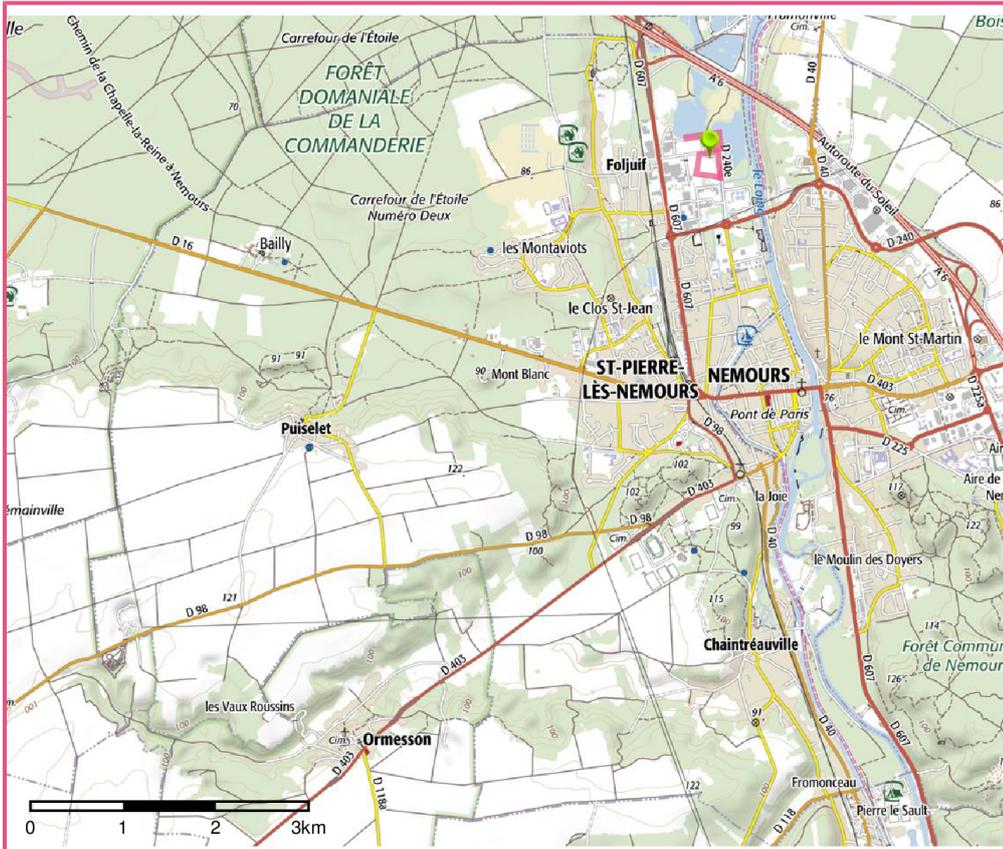
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	75	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	92	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	87	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	79	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	85	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	81	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	78	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	84	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	82	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	88	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	83	04/04/2019
SAINT PIERRE LES NEMOURS	0D	80	04/04/2019

Documents

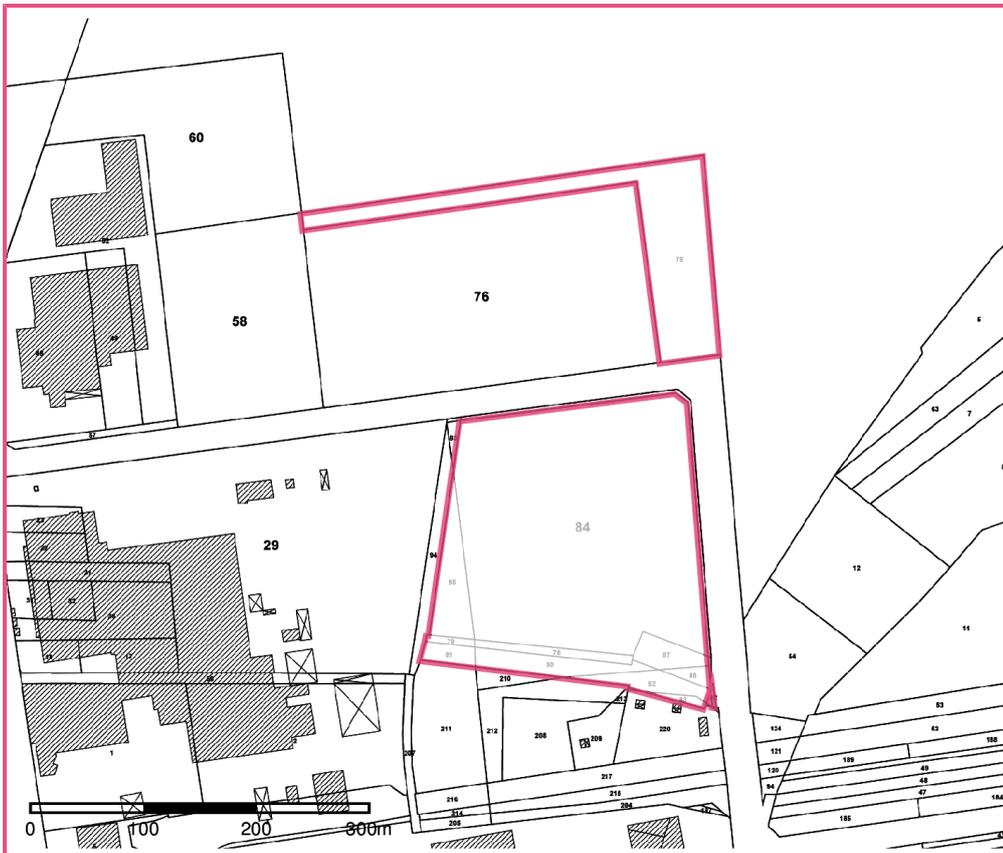
Titre	Commentaire	Diffusé
Rapport ANTEA - Analyses des remblais		Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS08478



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS08478